

**ARRETE N° 2017-038 portant délégation de signature au vice-président
du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU)**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies;
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération du conseil des études et de la vie universitaire en date du 21 novembre 2017 portant élection de Madame Mireille JACOMINO en qualité de vice-présidente.

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est donnée par l'administrateur général, à **Madame Mireille JACOMINO**, vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) à l'effet de signer les documents administratifs relatifs au domaine des études et de la vie universitaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de l'administrateur général, délégation de signature est donnée à Madame Mireille JACOMINO, à l'effet de signer tous actes administratifs et financiers relatifs à l'administration de l'établissement.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux des services d'établissement et dans ceux des composantes.

Fait à Grenoble, le 21 novembre 2017

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Madame Mireille JACOMINO